

Meillet historien de la linguistique

Sébastien Moret



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/edl/6861>

DOI : [10.4000/edl.6861](https://doi.org/10.4000/edl.6861)

ISSN : 2296-5084

Éditeur

Université de Lausanne

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2023

Pagination : 189-220

ISBN : 978-2-940331-83-3

ISSN : 0014-2026

Ce document vous est offert par Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne



UNIL | Université de Lausanne

Référence électronique

Sébastien Moret, « Meillet historien de la linguistique », *Études de lettres* [En ligne], 322 | 2023, mis en ligne le 15 décembre 2023, consulté le 14 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/edl/6861> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edl.6861>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

MEILLET HISTORIEN DE LA LINGUISTIQUE

Meillet s'est intéressé à tout ce qui touchait à la linguistique. Au sein de la linguistique indo-européenne d'abord, où ses intérêts, compétences et publications touchaient l'ensemble des langues de la famille. Mais plus généralement aussi au sein de la discipline linguistique – comme le montrent ses très nombreuses recensions – dont il a suivi les différentes orientations de recherche. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans sa bibliographie plusieurs coups d'œil rétrospectifs sur l'histoire de la linguistique. Si son « Aperçu du développement de la grammaire comparée » publié pour la première fois en 1903 est bien connu, de nombreux autres textes existent, qui témoignent d'une réflexion sur l'histoire, le développement et l'orientation de sa discipline. On pense par exemple à son article « Ce que la linguistique doit aux savants allemands » (1923) et à plusieurs textes sur des confrères disparus (Saussure, Thomsen, Louis Havet). À partir de ces publications (et d'autres encore), nous tenterons de dégager la vision la plus panoramique et la plus précise possible que Meillet se faisait de l'histoire de la linguistique.

Le fait que, entre le milieu du XIX^e et le début du XX^e siècle, des linguistes se retournent sur l'histoire et l'évolution de leur discipline n'est pas exceptionnel¹. On se souvient notamment du « Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique » qui ouvre le *Cours de linguistique générale* de Saussure². Mais d'autres ouvrages peuvent être rappelés³. Il y a les quatre premiers chapitres de *Nature, évolution et développement du*

1. Même si on a pu dire que cet intérêt rétrospectif s'est révélé tardivement (voir R. Comtet, « L'histoire de la science du langage et la didactique des langues », p. 108).

2. F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 13-19.

3. Les quelques références choisies qui suivent proviennent de trois travaux présentant une recherche bibliographique fouillée sur la question : R. Comtet, « L'histoire de la science du langage et la didactique des langues » ; G. Mounin, *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle* ; D. Savatovsky, « Meillet historiographe du comparatisme ».

langage (1922) d'Otto Jespersen⁴, l'*Histoire de la linguistique*⁵ (1902) de Vilhelm Thomsen ou deux études⁶ d'Holger Pedersen. Auparavant, au XIX^e siècle, on peut mentionner, entre autres titres, l'histoire de la linguistique et de la philologie orientale en Allemagne de Theodor Benfey⁷, des travaux sur l'histoire de la philologie classique⁸ ou de la philologie germanique⁹, ou l'*Outline of Linguistic Science* (1875) de W. Whitney, sous-titre de son ouvrage *The Life and Growth of Language*¹⁰. Le néogrammairien Delbrück apporta lui aussi une contribution à l'histoire de sa discipline¹¹.

Sans entrer dans des réflexions épistémologiques de méthode, de contenu ou de but de ces travaux¹² qui élargiraient par trop le cadre de nos propos, quelques commentaires s'imposent. Les premiers de ces retours rétrospectifs apparaissent au cours du XIX^e siècle¹³, époque de l'institutionnalisation et de l'« officialisation » de la linguistique comme discipline scientifique, et participent de ce fait au franchissement de ce que Dan Savatovsky a appelé « le seuil de disciplinarisation »¹⁴ : quand une discipline s'instaure et s'impose dans un paysage académique

4. O. Jespersen, *Nature, évolution et développement du langage*, p. 21-98.

5. V. Thomsen, *Sprogvidenskabens historie*. G. Mounin (*Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*, p. 7) considère cet ouvrage comme « la première tentative d'histoire de la linguistique, vraiment moderne sur plus d'un point ».

6. H. Pedersen, *A Glance at the History of Linguistics with Particular Regard to the Historical Study of Phonology* et *The Discovery of Language*.

7. Th. Benfey, *Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland seit dem Anfang des 19. Jahrhunderts mit einem Rückblick auf die früheren Zeit*.

8. C. Bursian, *Geschichte der klassischen Philologie in Deutschland von den Anfängen bis zur Gegenwart*.

9. H. Paul, « Geschichte der germanischen Philologie »; R. von Raumer, *Geschichte der germanischen Philologie*.

10. W. D. Whitney, *The Life and Growth of Language*.

11. B. Delbrück, *Einleitung in das Studium der indogermanischen Sprachen*.

12. Voir les réflexions dans G. Mounin, *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*, p. 6 sq. ou D. Savatovsky, « Meillet historiographe du comparatisme », p. 90-92.

13. Pour certains auteurs (R. Comtet, « L'histoire de la science du langage et la didactique des langues », p. 108 et G. Mounin, *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*, p. 6), on peut remonter plus loin et trouver une histoire de la discipline qui s'occupe des faits du langage déjà au XVIII^e siècle, avec le *Discours préliminaire* de François Thurot qui ouvre sa traduction de l'*Hermès* de James Harris (1796).

14. D. Savatovsky, « Meillet historiographe du comparatisme », p. 101.

institutionnalisé, le genre de l'histoire disciplinaire apparaît à côté de la création de chaires, de sociétés savantes ou de revues¹⁵. On remarquera aussi que les premiers travaux sont l'œuvre de comparatistes « germaniques », allemands, puis danois, avec le trio Jespersen, Thomsen et Pedersen : au XIX^e siècle, l'étude comparée des langues indo-européennes constitue la « référence unique de scientificité »¹⁶ de la linguistique, et elle est d'abord une science « germanique », avec la figure fondatrice de l'Allemand Franz Bopp, auquel on doit ajouter – mais on l'oublie souvent – le Danois Rasmus Rask¹⁷ ; d'où cet intérêt « germanique » pour l'histoire de la discipline et, côté danois, la volonté de faire sortir Rask de l'ombre de Bopp, en mettant « en valeur une tradition nationale »¹⁸. On a dit aussi que « l'historiographie réflexive »¹⁹ que constate la linguistique à partir du dernier tiers du XIX^e siècle était le révélateur de la crise des fondements qu'elle traverse à cette époque, avec, notamment, la querelle des lois phonétiques des néogrammairiens, les premiers travaux rétrospectifs « coïncid[ant] avec la remise en cause de l'enseignement des néo-grammairiens avec un même souci d'inventaire et de mise au point »²⁰ et « contribu[ant] à clarifier la question des fondements »²¹.

À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, la parution d'ouvrages d'histoire de la linguistique faite par des linguistes se poursuivra à travers plusieurs pays²² ; on signalera en France l'ouvrage, en 1963, de Maurice Leroy²³, mais surtout l'*Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle* de Georges Mounin et les trois tomes de l'*Histoire des idées linguistiques* sous la direction de Sylvain Auroux. Ces ouvrages témoignent de

15. *Ibid.*

16. J. Rousseau, « Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet », p. 320.

17. A. Meillet (« Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 383) le rappelle : « La grammaire comparée a été créée au début du XIX^e siècle par des savants allemands et danois. »

18. D. Savatovsky, « Meillet historiographe du comparatisme », p. 90.

19. *Ibid.*, p. 92.

20. R. Comtet, « L'histoire de la science du langage et la didactique des langues », p. 109.

21. D. Savatovsky, « Meillet historiographe du comparatisme », p. 90.

22. G. Mounin, *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*, p. 7 sq.

23. M. Leroy, *Les grands courants de la linguistique*.

l'intérêt croissant de l'époque pour le retour historique sur les disciplines scientifiques²⁴.

Dans le domaine de l'histoire de la linguistique, Antoine Meillet n'est pas en reste. Il publie en 1903, comme appendice à son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, un «Aperçu du développement de la grammaire comparée», probablement le premier survol disciplinaire en français, dont on a dit qu'il avait influencé les histoires ultérieures de la linguistique²⁵. Ce texte, qui fut plusieurs fois retouché et mis à jour²⁶, n'est pas le seul dans lequel Meillet fait montre d'un intérêt pour l'histoire et le développement de la linguistique. On peut citer aussi son article «Ce que la linguistique doit aux savants allemands» (1923), ainsi qu'une série de textes nécrologiques de plusieurs linguistes de son époque : Saussure, Havet, Bréal, par exemple. Mais d'autres textes encore témoignent de cet intérêt rétrospectif et seront mobilisés ici.

Cette volonté de retour historique sur sa discipline n'est pas pour surprendre quand on connaît l'intérêt de Meillet pour tout ce qui était linguistique. À sa mort, ses collègues le rappelleront «dépassant le cadre des langues indo-européennes, fais[ant] le point des études linguistiques de tout ordre»²⁷, «examina[n]t avec le plus grand soin tout ce qui paraissait sur l'immense domaine de la linguistique»²⁸. Si on survole la liste²⁹ de ses (très) nombreux comptes rendus, on y verra recensés des ouvrages sur les langues et la linguistique indo-européennes, bien sûr, mais aussi sur d'autres familles de langues, d'autres domaines de la linguistique, y

24. Il convient de rappeler ici la place de l'Université de Lausanne dans la recherche en histoire de la linguistique, avec, à l'origine, à partir du milieu des années 1980, les travaux fondateurs du linguiste Patrick Sériot, ancien titulaire de la chaire de linguistique slave. Le groupe de chercheurs et de chercheuses (avec notamment Ekaterina Velmezova, Elena Simonato et l'auteur de ces lignes) qu'il a formé autour de lui à partir du début des années 2000 continue aujourd'hui de mener des recherches dans le domaine. Signalons également qu'un ancien professeur de linguistique diachronique de l'Université de Lausanne s'était aussi intéressé à l'histoire de sa discipline (voir C. Sandoz, «Aperçu d'une histoire de la linguistique neuchâteloise (1873-1997)»).

25. J. Rousseau, «Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet», p. 320.

26. Sur les révisions de l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée», voir D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 98-101.

27. P. Boyer, «Antoine Meillet», p. 196.

28. J. Vendryes, «Antoine Meillet», p. 41.

29. J. Loicq, «Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006)», p. 73-107.

compris sur des sciences annexes. Rien d'étonnant donc de le voir s'intéresser à l'histoire de la discipline « dont les intérêts [lui] sont confiés », comme il l'avait dit en 1906 dans sa leçon d'ouverture au Collège de France³⁰. Signalons aussi que Meillet avait, d'une certaine manière, commencé sa carrière avec une question d'histoire de la linguistique, puisque le sujet de composition française qu'il dut traiter à l'agrégation de grammaire en 1889 était « On disait au siècle dernier : Les Français sont les grammairiens de l'Europe. En est-il de même aujourd'hui ? »³¹.

Deux recherches ont déjà été consacrées au rapport de Meillet à l'histoire de la linguistique. La première visait à rendre compte des vues de Meillet sur deux figures fondatrices allemandes de la linguistique indo-européenne, Franz Bopp et Wilhelm von Humboldt, tout en révélant « son propre horizon théorique »³². L'autre, d'orientation épistémologique, rendait compte du « type d'histoire des sciences mis en œuvre par Meillet dans son *Aperçu sur le développement de la grammaire comparée* »³³. Le présent texte, qui se veut complémentaire des deux études citées, proposera un panorama plus large et plus général des réflexions de Meillet sur l'histoire, le développement et l'orientation de la discipline linguistique, qui fournira aussi des pièces pour reconstituer la vision qu'il avait d'une science et de ses serviteurs.

Une histoire épistémologiquement non neutre

Depuis la reconnaissance de l'histoire de la linguistique comme discipline à part entière dans les années 1970, les travaux sur le sujet tiennent à conserver ce que Sylvain Auroux a appelé la « neutralité épistémologique » selon laquelle « il n'est pas dans [le] rôle [de l'historien de la linguistique] de dire si ceci est une science, plutôt que cela »³⁴. Meillet n'aura pas cette précaution, comme l'a relevé un de ses commentateurs :

30. A. Meillet, « L'état actuel des études de linguistique générale », p. 1.

31. Le texte de la composition de Meillet est reproduit dans A. Chervel, *Histoire de l'agrégation*, p. 280-285.

32. J. Rousseau, « Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet », p. 320.

33. D. Savatovsky, « Meillet historiographe du comparatisme », p. 89, dans le résumé.

34. S. Auroux, « Introduction », p. 16.

Globalement, l'histoire des théories proposée par Meillet est sans conteste de type positiviste. Son histoire, c'est l'histoire sanctionnée. À la lumière des exigences contemporaines de la science et des critères modernes auxquels l'étude des langues doit désormais se conformer, la tâche de l'historien se réduit à passer au crible les théories antérieures : les traits retenus par l'évolution ultérieure seront déclarés valides et rejetées les thèses qui s'en écartent³⁵.

Il y aura donc dans son histoire de la linguistique du valide et du non valide, du vrai et du faux, du bon et du mauvais, « au terme d'une arithmétique de l'actif et du passif »³⁶. Les exemples seraient nombreux, en voici quelques-uns. Dans sa nécrologie de Saussure, Meillet parle de l'« admirable sûreté » avec laquelle l'auteur du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* citait les faits nombreux qu'il mobilisait³⁷. Quant à Hübschmann, Meillet rappelle son « résultat le plus brillant », celui d'avoir « montré [...] que l'arménien renfermait un élément original irréductible à l'indo-iranien »³⁸. À l'inverse, à propos de Schleicher, Meillet relève qu'il « a eu le tort de voir dans [l']évolution [des langues indo-européennes] une pure décadence »³⁹. Tout comme il mentionnera « la grave infériorité [de Rask] de ne pas faire intervenir le sanskrit »⁴⁰ dans ses recherches. Meillet parle aussi de l'« éminent linguiste italien »⁴¹ Ascoli, de la « rare finesse »⁴² de Bréal et de ses « introductions lumineuses »⁴³ qui ouvrent ses traductions de Bopp, des « belles recherches de M. Thomsen »⁴⁴ ou de Saussure⁴⁵, de la grammaire lituanienne de Schleicher qui est « vraiment admirable »⁴⁶ ou de cette recherche qui a « moins d'éclat »⁴⁷ qu'une autre. Il note également que Thomsen fut « l'un des premiers qui ait renoncé aux théories

35. J. Rousseau, « Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet », p. 323.

36. *Ibid.*

37. A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », p. 177.

38. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 408 *sq.*

39. *Ibid.*, p. 397.

40. *Ibid.*, p. 391.

41. *Ibid.*, p. 405.

42. *Ibid.*, p. 410.

43. *Ibid.*, p. 400.

44. *Ibid.*

45. A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », p. 180.

46. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 396.

47. *Ibid.*, p. 399.

imaginaires sur la constitution “primitive” de la langue indo-européenne commune⁴⁸. Dans l'article «Aryens et Indo-Européens», il est question des premiers linguistes «[n]aïvement convaincus que la langue indo-européenne commune [...] était une langue primitive, le type parfait dont les formes postérieures sont des reproductions déformées, mutilées, altérées»⁴⁹.

C'est donc une histoire de la linguistique faite de prises de position, de jugements de valeur, qui trouvera du sens quand on la rapprochera de l'idée que Meillet se faisait de la science, mais aussi du savoir et de la vérité. Cette conception le conduira à faire un tri dans les idées, les théories et les œuvres. Par exemple, sont ainsi «caduques»⁵⁰ certaines des œuvres de jeunesse de Saussure, tout comme «la partie “romantique” de l'œuvre de Bopp»⁵¹, celle qui tentait «d'expliquer les formes en en déterminant l'aspect le plus ancien, le moins mutilé, le plus primitif qu'il est possible»⁵². Quant aux «ouvrages de Bopp et de Schleicher», ils n'avaient plus guère d'utilité après «1880»⁵³, quand l'école néogrammairienne s'attache à «formuler des règles aussi rigoureuses que possible et [à] éliminer de la recherche tout arbitraire»⁵⁴. Et à la fin de son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, quand il s'agira d'orienter le lecteur vers «les principaux ouvrages [...] pour compléter et vérifier les notions», Meillet précisera qu'«on a omis les publications antérieures au dernier quart du XIX^e siècle, qui n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique»⁵⁵.

48. A. Meillet, «Vilhelm Thomsen», p. 185 ; nous soulignons.

49. A. Meillet, «Aryens et Indo-Européens», p. 609. Voir aussi *ibid.*, p. 602 sur «l'illusion» qu'avaient «Bopp et ses contemporains [...] que les formes grammaticales du sanskrit étaient assez proches de l'état originel pour qu'on pût les analyser et en retrouver les éléments composants».

50. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 175.

51. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 154.

52. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 388.

53. *Ibid.*, p. 409.

54. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 156.

55. A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 483.

L'air du temps

Si Meillet n'est pas neutre dans sa façon de présenter l'histoire de la linguistique, il intègre en revanche une variable prise en compte et souhaitée par l'histoire de la linguistique actuelle : ce qu'on peut appeler un « air du temps »⁵⁶ ou ce que lui nomme « les idées générales [du] temps »⁵⁷. Dans l'« Aperçu du développement de la grammaire comparée », il intègre ainsi l'apparition de l'étude comparée des langues indo-européennes dans une évolution plus générale qui prend désormais en compte « une idée nouvelle », l'« examen méthodique des antécédents historiques »⁵⁸ :

[L]a méthode de l'explication historique a été au contraire une création du XIX^e siècle (et déjà, en quelque mesure, de la fin du XVIII^e). L'écorce terrestre, les êtres organisés, les sociétés et leurs institutions sont apparus comme les produits de développements historiques dont le détail ne pouvait jamais être deviné a priori, et dont on ne pouvait rendre compte qu'en observant et en déterminant exactement la succession des faits particuliers par lesquels ils se sont réalisés. Et c'est seulement à l'aide des observations ainsi réunies qu'on commence à poser les théories générales relatives au développement des êtres organisés et des sociétés⁵⁹.

Et il poursuit :

La grammaire comparée n'est qu'une partie du grand ensemble des recherches méthodiques que le XIX^e siècle a instituées sur le développement historique des faits naturels et sociaux⁶⁰.

56. De J.-C. Chevalier (*Histoire de la syntaxe*, p. 11) pour qui « [l]e développement des théories grammaticales ne se conçoit que très confusément, si on ne le rapporte pas aux systèmes des idées alors en cours » jusqu'aux recherches de P. Sériot (*Structure et totalité*) sur l'histoire du structuralisme qui fait intervenir les facteurs d'« air du temps » et d'« air du lieu », l'histoire des idées linguistiques intègrent ces dernières dans leurs conditions de production et d'apparition. Voir aussi S. Auroux, « Introduction », p. 16.

57. A. Meillet, « Renan linguiste », p. 170.

58. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 385.

59. *Ibid.*, p. 386. Voir aussi A. Meillet, « Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France », p. 217.

60. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 386.

Mais si « [l]a théorie sortait naturellement des idées générales du temps »⁶¹, les premiers développements de la discipline nouvelle sont encore marqués par « des idées anciennes »⁶² qui limitent la portée des recherches. Ainsi, par exemple, de Bopp, « le fondateur de la grammaire comparée »⁶³. S'« [il] s'est attaché presque exclusivement à la morphologie et, dans la morphologie, à l'analyse de la flexion », s'« il a toujours négligé l'étude de l'évolution phonétique et les règles précises qui y président » et s'« il n'a examiné ni l'emploi des formes, ni la structure de la phrase, ni le vocabulaire »⁶⁴, c'est parce qu'il était resté « un homme du XVIII^e siècle »⁶⁵ [qui] prétend[ait] remonter au commencement même des choses »⁶⁶. Il pratiqua ainsi « l'analyse imaginaire, mais alors usuelle, du verbe en copule et prédicat », en étant convaincu de pouvoir « parvenir à une forme assez ancienne pour être susceptible de s'analyser en ses éléments premiers »⁶⁷. Après Bopp, on finit par « éliminer toutes les spéculations vaines sur les origines »⁶⁸, à oublier « peu à peu la vieille idée que l'explication des formes serait l'objet essentiel des recherches linguistiques »⁶⁹ et « la scission » se fit « entre les conceptions du XVIII^e siècle et celles de la grammaire comparée »⁷⁰. Puis, « [a]u fur et à mesure que les connaissances se sont complétées, que les données philologiques sont devenues plus sûres et plus variées »⁷¹, des « idées nouvelles »⁷² apparurent, entraînant avec elles les « progrès »⁷³ de la discipline, pour aboutir à la construction de « l'édifice solide de la grammaire comparée des

61. A. Meillet, « Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France », p. 212.

62. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 391.

63. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 152.

64. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 390 *sq.*

65. Sous ce même rapport, relevons ce que Meillet dit de Georg Curtius, le maître des futurs néogrammairiens et comparatiste de la génération précédente, qu'il était étonné par « les idées nouvelles » (A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », p. 174), comme s'il ne pouvait les entendre.

66. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 388.

67. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 154.

68. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 391.

69. *Ibid.*, p. 400 *sq.*

70. *Ibid.*, p. 401.

71. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 154.

72. A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », p. 174.

73. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 401.

langues indo-européennes»⁷⁴ qui « repose sur l'examen des faits du passé et du présent [et qui] cherche à déterminer non pas comment le langage s'est formé, mais seulement dans quelles conditions, suivant quelles lois constantes et universellement valables les faits observés coexistent et se succèdent »⁷⁵.

Cette implication d'un air du temps déterminant telle ou telle orientation scientifique est présente dans d'autres contextes encore. Par exemple, pour Meillet, c'est parce que « la notion du développement historique » est « complètement ignorée » à l'époque que Grecs et Hindous « n'[...]ont rien tiré » de leurs rencontres et contacts avec d'autres langues⁷⁶; nous aurons l'occasion d'y revenir. De même pour les conceptions linguistiques d'Ernest Renan qui « a fixé ses idées » à une époque où « on croyait couramment à la pérennité des espèces »⁷⁷; dès lors Renan, convaincu de « la fixité des types linguistiques »⁷⁸ « a été conduit ainsi à se représenter l'histoire des langues sémitiques d'une manière trop schématique, qui, on le sait aujourd'hui, n'était pas conforme à la réalité »⁷⁹.

En guise de dernier exemple, rappelons que c'est aussi par les idées du temps que Meillet expliqua ce que Mounin avait appelé le « silence des Français », évoquant par-là la quasi-absence « de la science française en matière de grammaire comparée, durant plus de cinquante ans »⁸⁰. Ainsi, pour Meillet, s'« il n'était pas question en France d'expliquer par l'histoire les faits linguistiques », c'est parce que « l'étude de la langue était toute dominée par des théories logiques, venues de Condillac »⁸¹, par l'idée « d'une grammaire générale qui ne se développait pas »⁸². En Allemagne, au contraire :

Le romantisme allemand s'intéressait à un passé indépendant de la culture gréco-romaine, et il profitait de tout ce que l'histoire du passé et l'exploration du monde faisaient pour élargir

74. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 159.

75. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 414.

76. *Ibid.*, p. 384.

77. A. Meillet, « Renan linguiste », p. 169.

78. *Ibid.*, p. 170.

79. *Ibid.*, p. 171.

80. G. Mounin, *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*, p. 186.

81. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 152 *sq.*

82. A. Meillet, « Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France », p. 217.

les vues étroites du classicisme. Pour les langues comme pour la littérature, pour le droit, pour les institutions, les Allemands ont alors étudié à fond autre chose que la Grèce et Rome⁸³.

C'est ce qui explique que « [l]es idées nouvelles [= la grammaire comparée] ont rapidement pris en Allemagne une large extension ; en France, elles n'ont pendant longtemps rien donné. Ce n'est pas un hasard. La France ne les a pas ignorées ; elle n'a pas voulu les connaître [...] »⁸⁴.

« Par malheur » : une histoire de regrets

Si nous avons dit précédemment que l'histoire de la linguistique faite par Meillet était une histoire de jugements et de prises de position, elle sera aussi une histoire de regrets. Par exemple, on ne peut qu'être interpellé par la fréquence, dans ses textes à visée rétrospective, de l'expression « Par malheur »⁸⁵, expression qui renvoie aussi à une histoire non neutre. Ainsi, ce passage de son article « Sur l'état actuel de la grammaire comparée » :

Les différences profondes qu'on observe entre les langues indo-européennes s'expliquent, sans doute pour une part, pour une large part peut-être, par le fait que des habitudes et des tendances provenant de langues pré-indo-européennes se seraient maintenues. *Par malheur*, ces langues sont partout inconnues⁸⁶.

De tels regrets, sous différentes formes, parcourent les textes dans lesquels Meillet se retourne sur le passé de la linguistique. Voici la toute première page de l'« Aperçu du développement de la grammaire comparée » :

83. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 153.

84. A. Meillet, « Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France », p. 213.

85. Cette expression se retrouve notamment dans A. Meillet, « Sur l'état actuel de la grammaire comparée », p. 167 ; « Robert Gauthiot », p. 196 ; « Maurice Cahen », p. 207 ; « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 404.

86. A. Meillet, « Sur l'état actuel de la grammaire comparée », p. 167 ; nous soulignons.

Les Grecs ont été en rapports étroits avec une foule de peuples étrangers dont la langue avait avec la leur les ressemblances les plus frappantes; ils n'y ont prêté aucune attention, ou, s'ils les ont remarquées, ils n'y ont vu que de pures curiosités et n'ont tiré de ces observations isolées aucune doctrine. La perte qui résulte de là est immense et irréparable: les Grecs auraient pu observer et fixer des langues qui ont disparu plus tard sans laisser de traces et qui se sont gravement altérées par la suite⁸⁷.

Un regret de même ordre suit à propos des « Hindous » et de leur contact avec « l'iranien » dont « ils n'[...] ont rien tiré »⁸⁸. Et c'est aussi dans l'« Aperçu du développement de la grammaire comparée » que Meillet exprime les raisons de ces regrets :

Si l'on avait des notions précises sur les dialectes iraniens, phrygiens, arméniens, thraces, illyriens, italiques, celtiques, du III^e ou du IV^e siècle av. J.-C., la grammaire comparée des langues indo-européennes serait tout autrement exacte et complète qu'elle ne l'est et ne pourra l'être jamais⁸⁹.

Ce sont des regrets face à ce qui aurait pu advenir de la science linguistique si les choses s'étaient déroulées différemment.

Sous ce même rapport, les articles consacrés à des collègues disparus sont aussi intéressants en ce qu'ils montrent également un Meillet comptant les pertes subies là par la linguistique et la science en général. Dans sa nécrologie de Saussure aux « trop rares publications »⁹⁰, Meillet relève « que sa mort, prématurée certes, mais survenue cependant après de longues années d'activité, a privé les linguistes d'un grand nombre de vues capitales »⁹¹. Retenons encore ce passage sur un point très précis de la linguistique indo-européenne que seul Saussure aurait pu combler, l'accentuation en lituanien :

Mais rien ne remplacera l'exposé que F. de Saussure aurait pu faire lui-même et qui aurait mis un ordre définitif dans un sujet particulièrement embrouillé. F. de Saussure redoutait par-dessus tout de

87. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 383.

88. *Ibid.*, p. 384.

89. *Ibid.*, p. 383.

90. A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », p. 180.

91. *Ibid.*, p. 174.

voir gâcher les questions de ce genre par des indications partielles qui, ne portant que sur des détails du sujet, présentent tout sous un faux jour. [...] Faute de l'exposé de F. de Saussure, l'accentuation lituanienne et l'accentuation slave demeurent dans une pénombre⁹².

On retrouve ce même genre de propos dans toutes les autres nécrologies que nous avons utilisées, comme s'il fallait à chaque fois relever ce qui manquera à jamais. Louis Havet : « il faut avoir été son élève, avoir travaillé près de lui, pour savoir ce que la linguistique y a perdu »⁹³. Vilhelm Thomsen : il fait partie de ces hommes dont on peut dire que « [s]i leur œuvre avait manqué, on se représente mal ce que serait la linguistique d'aujourd'hui »⁹⁴. Ici c'est l'expression d'un soulagement face à ce qui a heureusement été, ce qui est d'une certaine manière le pendant du regret. L'évocation du linguiste danois s'accompagne de quelques lignes sur son compatriote Rask et sur ce que la linguistique aurait pu devenir si elle l'avait suivi lui au lieu de Bopp et ses « spéculations »⁹⁵ hypothétiques :

Mais la netteté, la sobriété, la précision des vues de Rask donnent lieu de croire que si la grammaire comparée des langues indo-européennes avait suivi son impulsion, et non celle de Bopp, bien des constructions vaines n'auraient pas été élevées⁹⁶.

Le décès de Robert Gauthiot, mort en 1916 des suites du choc d'un obus, laisse Meillet désemparé sur le plan personnel (Gauthiot avait été son élève), comme cela se ressent au début de la nécrologie qu'il écrit pour le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*⁹⁷. Mais pointent aussi bientôt dans ses propos des regrets moins intimes, qui font écho à ceux relevés précédemment. Il est question de la mauvaise santé de Gauthiot qui a pris des années à la science : « Par malheur, il traversait une période

92. *Ibid.*, p. 182. Dans le même temps, Meillet semble content de ce qu'on a sur le sujet, malgré ce qui aurait pu être : « il est permis de se demander si les belles recherches sur les déplacements de l'accent lituanien auraient jamais été même indiquées au public, sans le Congrès des orientalistes de Genève où F. de Saussure, l'un des organisateurs, se jugeait obligé de faire une communication » (*id.*, p. 180).

93. A. Meillet, « Louis Havet », p. 202.

94. A. Meillet, « Vilhelm Thomsen », p. 193.

95. *Ibid.*, p. 185.

96. *Ibid.*

97. A. Meillet, « Robert Gauthiot », p. 194.

de dépression malade qui, durant plusieurs années, a ralenti, presque paralysé son activité»⁹⁸; mais également de ses recherches inachevées sur les parlers iraniens: «Des textes sogdiens qu'il avait déchiffrés, deux seulement ont été publiés; les autres ne sont pas au point»⁹⁹. Il y a aussi des notes de terrain, à jamais perdues pour les chercheurs, car d'une transcription toute personnelle¹⁰⁰: «Les relevés de parlers faits en Asie ne sont pas utilisables pour d'autres que pour l'auteur»¹⁰¹. Bref, «[u]n obus aveugle a frappé» et c'est toute une «œuvre, que personne n'est en état de reprendre, [qui] demeure interrompue»¹⁰².

Quelques mots enfin sur les propos qui suivent le décès du scandinaviste Maurice Cahen. Si Meillet mesure bien «ce que la science a perdu»¹⁰³ avec sa mort prématurée, ce sont aussi des regrets que l'on pourrait dire d'ordre administratif et institutionnel qui sont évoqués. À destination de la «rigidité» de l'université française:

Quand, en 1912, il est revenu de Copenhague, il n'avait rien publié, mais il avait tout ce qui fait un maître: la rigueur de la méthode, l'ampleur des connaissances et, avec cela, sur un sujet capital, une documentation immense qu'une longue vie n'aurait pas suffi à épuiser. Si à ce moment on lui avait fait confiance, comme on a fait autrefois aux fondateurs de l'École des Hautes Études [...], et si on l'avait invité à donner un enseignement scientifique et à se consacrer tout entier à la recherche, on aurait aujourd'hui plus qu'une série de mémoires originaux, on aurait toute une méthode neuve dont la valeur serait établie par les résultats qu'elle aurait donnés¹⁰⁴.

Et dans la suite de sa carrière encore, Cahen fut «empêché de donner toutes ses forces à la science»¹⁰⁵. D'abord «parti enseigner l'allemand dans de lointaines provinces» pour gagner sa vie dans le secondaire, il

98. *Ibid.*, p. 196.

99. *Ibid.*, p. 198.

100. Il faut noter que Meillet regrettera également un autre système de transcription trop personnel, celui de Nikolaj Marr pour les textes cunéiformes urartéens de Van (voir S. Moret, «Meillet et Marr», p. 374 et 378 *sq.*).

101. A. Meillet, «Robert Gauthiot», p. 199.

102. *Ibid.*

103. A. Meillet, «Maurice Cahen», p. 207.

104. *Ibid.*, p. 207.

105. *Ibid.*, p. 209.

avait, « [p]ar malheur » « une conscience scrupuleuse, et son enseignement le prenait »¹⁰⁶. Plus tard, des postes de lecteur de français à Uppsala et de suppléant d'allemand à Strasbourg « n'[eurent] rien de commun avec ses recherches personnelles »¹⁰⁷. Et quand enfin « il était désigné pour une direction d'études de philologie germanique », « il mourait d'une crise subite, au moment où il avait posé sa doctrine, fixé sa méthode et où il allait mettre en œuvre la masse des données qu'il avait recueillies et des connaissances qu'il avait acquises »¹⁰⁸. Et Meillet de conclure sur « la perte que la philologie germanique et la linguistique ont faite par [sa] mort »¹⁰⁹.

En évoquant, dans sa nécrologie de Gauthiot, d'autres étudiants et collègues disparus au combat, Meillet dit qu'ils ont été « pris à l'École des Hautes Études, à la linguistique »¹¹⁰. La perte pour la science, c'est là la raison essentielle des regrets qui parcourent certains textes rétrospectifs ou commémoratifs : des regrets face à ce que la linguistique aurait pu être dans un monde idéal¹¹¹. Le reste l'intéresse peu ou n'est pas de sa compétence. À la fin de sa nécrologie de Cahen, il écrit : « Ce qu'ont perdu ceux qui l'aimaient, je ne saurais le dire »¹¹².

Une histoire de rigueur

Un autre trait saillant qui transparaît à la lecture des textes historiques de Meillet concerne la rigueur atteinte par la méthode linguistique au fur et à mesure de son développement. Le mot « rigueur » et ses dérivés apparaissent dans pratiquement tous les textes de notre corpus. Pour se faire une idée, survolons les dix pages de la nécrologie de Saussure : l'adjectif « rigoureux » y apparaît quatre fois¹¹³, le substantif « rigueur » deux

106. *Ibid.*, p. 207.

107. *Ibid.*, p. 208.

108. *Ibid.*, p. 209.

109. *Ibid.*, p. 211.

110. A. Meillet, « Robert Gauthiot », p. 197.

111. Sur Meillet et un autre regret d'un « monde idéal », voir S. Moret, « Meillet et Marr », p. 382 *sq.*

112. A. Meillet, « Maurice Cahen », p. 211.

113. A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », p. 176, 177 et 179 (deux occurrences).

fois¹¹⁴ et l'adverbe « rigoureusement » une fois¹¹⁵. Comme ici à propos des cours de Saussure à l'École des hautes études : « l'auditeur était suspendu à cette pensée en formation qui se créait devant lui et qui, au moment même où elle se formulait de la manière la plus rigoureuse et la plus saisissante, laissait attendre une formule plus précise et plus saisissante encore »¹¹⁶. Il y a aussi Louis Havet qui a « pratiqué avec une rigueur mathématique l'étude des langues et des textes anciens »¹¹⁷ ou « la rigueur de la méthode »¹¹⁸ de Cahen. Dans l'« Aperçu du développement de la grammaire comparée », Meillet mentionne, entre autres, les *Grundzüge der Phonetik* d'Eduard Sievers (1876) qui abordent « la phonétique avec une rigueur jusqu'alors inconnue »¹¹⁹. Ce que fait Meillet, c'est de montrer à quel point la recherche linguistique s'est améliorée et à quel point elle est devenue, d'une certaine manière, irréprochable. On a vu précédemment, à propos de Bopp notamment, qu'au début de la grammaire comparée régnaient encore des « idées anciennes »¹²⁰, « des idées a priori »¹²¹ ; « on ne recourait pas à l'observation des faits »¹²², mais à des « analyse[s] imaginaire[s] »¹²³. Puis les idées ont changé, on s'est mis « à éliminer toutes les spéculations vaines »¹²⁴ et à regarder les « choses telles qu'elles sont »¹²⁵, menant à une nouvelle vision des choses :

D'une manière générale, on a été amené à reconnaître que la grammaire comparée ne se fait pas en confrontant les langues historiquement attestées avec un système originel idéal, mais en envisageant des états de langues successifs dont aucun n'a, par rapport aux autres, une dignité particulière. On a compris que la grammaire comparée était simplement un procédé pour tracer, entre deux dates données, l'histoire des langues appartenant à une même famille¹²⁶.

114. *Ibid.*, p. 181 et 182.

115. *Ibid.*, p. 180.

116. *Ibid.*, p. 179.

117. A. Meillet, « Louis Havet », p. 201.

118. A. Meillet, « Maurice Cahen », p. 207.

119. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 403.

120. *Ibid.*, p. 391.

121. *Ibid.*, p. 385.

122. *Ibid.*, p. 384.

123. *Ibid.*, p. 388.

124. *Ibid.*, p. 391.

125. *Ibid.*, p. 392.

126. A. Meillet, « Sur l'état actuel de la grammaire comparée », p. 161.

C'est cette « étude positive des faits »¹²⁷ qui « a abouti à la création d'une science »¹²⁸ « qui a pris tous les jours plus de précision et de rigueur »¹²⁹, à la création « de *la* méthode linguistique »¹³⁰. Cette marche vers la rigueur est donc aussi une marche vers la science, vers la scientificité : « Partie, au commencement du XIX^e siècle, de la grammaire comparée, la linguistique revient à poser des principes généraux, qui seuls peuvent en effet être des objets de science »¹³¹.

Une histoire collective

Meillet tient à montrer aussi que l'histoire de la linguistique a été une histoire collective. D'ailleurs, en 1906, en inaugurant son enseignement de grammaire comparée au Collège de France, il rappelait l'« amitié fraternelle »¹³² qui unissait les linguistes français et disait sa volonté de poursuivre à « coordonner [leurs] efforts »¹³³. Dans l'« Aperçu du développement de la grammaire comparée », Meillet tient à souligner « le mérite » de Curtius qui a « fai[t] connaître la grammaire comparée aux philologues classiques »¹³⁴, alors que ces derniers ne s'y intéressaient pas « ou même lui ont été hostiles »¹³⁵ ; c'est lui aussi qui a « introdui[t] en linguistique les résultats bien établis que les hellénistes avaient obtenus »¹³⁶, réunissant ainsi des gens qui ne se parlaient pas, mais qui étaient complémentaires. Meillet relève aussi la collaboration qui a fait avancer les recherches sur les voyelles indo-européennes depuis le *Mémoire* de Saussure : « Les travaux publiés depuis sur le vocalisme, notamment par M. Hübschmann et M. Hirt, ont précisé beaucoup de détails, mais laissé

127. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 156.

128. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 392.

129. A. Meillet, « Aryens et Indo-Européens », p. 599.

130. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 395 ; nous soulignons.

131. *Ibid.*, p. 413.

132. A. Meillet, « L'état actuel des études de linguistique générale », p. 2.

133. *Ibid.*

134. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 399.

135. *Ibid.*, p. 394.

136. *Ibid.*, p. 399.

intacte la doctrine posée par M. F. de Saussure»¹³⁷. C'est aussi un travail collectif qui a permis de dépasser Bopp :

Au fur et à mesure que les connaissances se sont complétées, que les données philologiques sont devenues plus sûres et plus variées, que les correspondances phonétiques ont été mieux établies, qu'on a disposé d'un plus grand nombre de dialectes divers, il a été possible de rectifier à bien des égards les vues de Bopp relatives aux concordances des formes grammaticales des langues indo-européennes¹³⁸.

Un travail collectif qui transcende les différences :

Divers groupes de savants rivaux travaillent alors tous dans ce même sens. Les uns, disciples de Schleicher, s'attachent à un examen minutieux des faits établis par la philologie de chaque langue ; [...] D'autres, disciples d'Ernest Curtius¹³⁹ [...], ont surtout cherché à formuler des règles, à constituer des systèmes d'explication complets et bien ordonnés, et ont abouti à donner des manuels clairs et commodes de chaque partie de la grammaire comparée¹⁴⁰.

Des propos sur Bréal, dont Meillet retient « une rare vertu : le libéralisme »¹⁴¹, éclaireront sur ce travail en collaboration :

Chez les jeunes qui venaient le trouver, il ne cherchait que les promesses de talent, pour mettre à leur service son influence qui, durant longtemps, a été puissante. Il ne leur demandait pas de penser comme lui, de suivre les voies où il s'engageait, pas même de tenir compte de ses idées propres, souvent riches d'avenir. Il cherchait à *faire avancer la science*, non à faire école¹⁴².

« Faire avancer la science ». Pour Meillet aussi, là réside la raison essentielle de cette mise en avant du travail collectif. La science ne peut se faire en solidaire, on a forcément besoin des autres :

137. *Ibid.*, p. 407.

138. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 154.

139. Il s'agit du frère de Georg Curtius [nda].

140. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 156 *sq.*

141. A. Meillet, « Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France », p. 220.

142. *Ibid.* ; nous soulignons.

Aucune philologie ne se suffit à elle-même. Et, si l'indianiste est obligé de demander à la Grèce et à la Chine les dates que les textes sanskrits lui refusent, le linguiste qui étudie une langue est souvent aussi obligé de demander des témoignages à la philologie des langues étrangères : ce sont les mots arméniens empruntés à l'iranien qui ont permis d'écrire la phonétique historique du persan¹⁴³.

Et c'est grâce aux collègues, aux collaborations que s'est érigé « l'édifice, devenu par la suite imposant, de la linguistique historique »¹⁴⁴. On peut rappeler ici sous ce rapport sa conception de la linguistique générale comme « venant couronner l'étude d'un grand nombre de langues »¹⁴⁵. Meillet l'avait dit le 22 novembre 1924 devant la Société de linguistique de Paris, « la linguistique a [...] besoin [...] de faits nouveaux, bien observés, bien décrits »¹⁴⁶. Le travail en commun doit donc se poursuivre. Mais tous doivent aller « dans [le] même sens »¹⁴⁷, celui donné par « la méthode linguistique »¹⁴⁸. Et c'est justement ce qu'il reprochera, par exemple, au linguiste soviétique Nikolaj Marr, de faire cavalier seul, hors des sentiers battus de la linguistique comparée¹⁴⁹. Comme nous le verrons dans la conclusion, dans l'esprit de Meillet, seule cette collaboration de tous les linguistes dans le respect de *la* méthode permettra d'atteindre à la Vérité.

*Une histoire « où tout se tient »*¹⁵⁰

Dans son article sur « Meillet historiographe du comparatisme », Dan Savatovsky remarquait que « les travaux historiographiques auxquels se sont essayés les comparatistes ont ceci de particulier que ces linguistes portaient aux faits historiques en général un intérêt en quelque sorte

143. A. Meillet, « L'état actuel des études de linguistique générale », p. 5.

144. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 152.

145. D. Baggioni, « Le débat Schuchardt/Meillet sur la parenté des langues (1906-1928) », p. 89.

146. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 1925, t. 26, p. iii.

147. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 156.

148. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 395 ; nous soulignons.

149. S. Moret, « Meillet et Marr », p. 377 *sq.*

150. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 407.

prescrit par les approches qu'ils avaient l'habitude de mettre en œuvre dans l'analyse des faits de langue »¹⁵¹. Cette constatation s'appliquera aussi à Meillet et à la partie rétrospective de son œuvre. Prenons deux citations, une de la nécrologie de Saussure (à propos du *Mémoire*), l'autre de l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée» :

Le vocalisme indo-européen était ainsi réduit à un système rigoureux où toutes les alternances régulières employées dans les formes grammaticales trouvaient leur place naturelle, et qui s'impose par là même à l'esprit avec la clarté de l'évidence¹⁵².

[L]es inscriptions grecques, indiennes, etc., qu'on découvre de temps à autre trouvent naturellement leur place dans les séries établies et n'apportent que des nouveautés de détail¹⁵³.

La première de ces citations renvoie à une idée qu'on connaît bien, à savoir «que chaque langue forme un système où tout se tient»¹⁵⁴, expression dont on a interrogé l'origine et la paternité¹⁵⁵. Plus intrigante, la seconde laisse entrevoir une conception de l'histoire de la discipline où les découvertes, les idées et les théories finissent par aboutir à la constitution d'un autre système «où tout se tient», où chaque nouvelle découverte finit par trouver sa «place naturelle». Par exemple, dans l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée» encore :

En même temps que la grammaire comparée était créée, plusieurs philologies se constituaient : celle du sanskrit, de l'iranien ancien, du germanique, du slave, etc. ; elles ont profité des nouvelles méthodes linguistiques et ont contribué chacune pour leur part au rapide progrès de la nouvelle discipline¹⁵⁶.

Meillet nous représente ainsi une histoire de la linguistique faite de découvertes qui en impliquent, en provoquent ou en imposent d'autres :

L'application des idées relatives à la constance des lois phonétiques, au système vocalique, à l'analogie et aux emprunts et les découvertes qui

151. D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 102.

152. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 176.

153. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 411.

154. *Ibid.*, p. 407.

155. Voir J. Toman, «Not from 1903, not from Meillet».

156. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 394.

en avaient été la conséquence obligeaient d'ailleurs à reprendre entièrement la grammaire comparée de chaque langue et à en réviser tous les détails¹⁵⁷.

Il en va de même avec « l'accentuation lituanienne » étudiée par Saussure qui a « illuminé du même coup l'intonation lette et l'accentuation slave »¹⁵⁸.

Dans cette histoire « où tout se tient », des personnages ressortent, à l'« esprit capable d'ordonner toutes les trouvailles de détail et d'en faire un système »¹⁵⁹, que Meillet distingue. Il y a Saussure :

En même temps qu'il résumait toutes les découvertes antérieures sur le vocalisme, le *Mémoire* apportait, par une innovation capitale et vraiment décisive, un système cohérent qui embrassait tous les faits, mettait à leur véritable place les faits connus et en révélait une foule de nouveaux¹⁶⁰.

Il y a aussi Robert Gauthiot qui, « [à] l'intérieur d'un même parler, [...] voyait tout le système des faits, et n'essayait jamais d'interpréter un détail isolé, sans le situer dans l'ensemble »¹⁶¹.

À la fin, au fil des recherches et des implications de recherches, c'est donc tout un édifice stable et cohérent qui se constitue, où chaque chose finit par trouver sa juste place. Meillet le dit à de nombreuses reprises. Grâce à la grammaire de Schleicher, le lituanien trouve « la place qui lui revient dans la comparaison des langues indo-européennes »¹⁶². De même pour l'albanais et l'arménien qui finissent aussi par « occup[er] [...] la place exacte qui leur revient »¹⁶³. Avec l'élargissement des points de vue en direction de la syntaxe, ce sont les « questions de sens » qui s'insèrent « enfin » dans l'édifice, à « la place qui leur revient »¹⁶⁴. De ces

157. *Ibid.*, p. 409. Voir aussi p. 408 : « Le principe de la constance des lois phonétiques obligeait donc à analyser avec soin toutes les influences historiques dont chaque langue a conservé les traces. »

158. A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », p. 182.

159. *Ibid.*, p. 175.

160. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 407.

161. A. Meillet, « Robert Gauthiot », p. 197.

162. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 396.

163. *Ibid.*, p. 410.

164. *Ibid.*

justes places, découle aussi le fait qu'il y a donc une façon « correct[e] »¹⁶⁵ d'interpréter les faits.

Sous ce même rapport, une remarque de Joseph Vendryes au moment du décès de Meillet sera intéressante. À propos de ses étudiants, on lit : « L'art qu'avait Meillet de discerner les talents et de les utiliser *à leur juste place* était chez lui une qualité exceptionnelle »¹⁶⁶. On sait que Meillet imposa des domaines linguistiques à certains de ses élèves prometteurs, le sémitique à Marcel Cohen, le finno-ougrien à Aurélien Sauvageot¹⁶⁷. Selon Vendryes, cette répartition des fiefs respectait « la personnalité de ses disciples pour obtenir d'eux le maximum de profit dans la voie et suivant la méthode qui convenaient à chacun »¹⁶⁸. On retrouve ici, chez Meillet, la volonté de constituer un système efficace où chacun donnerait le meilleur de lui-même, à la place qui est la sienne.

En 1903, année de la première publication de l'« Aperçu du développement de la grammaire comparée », le système formé par la grammaire comparée des langues indo-européennes, mais aussi par son histoire, semble complet, définitif¹⁶⁹, stable :

En un sens au moins, il semble qu'on soit parvenu à un terme imposable à dépasser : il n'y a pas de langue, attestée à date ancienne ou récente, qui puisse être ajoutée au groupe indo-européen ; rien non plus ne fait prévoir la découverte de textes plus anciens des dialectes déjà connus ; [...] seule, une trouvaille d'espèce inattendue pourrait apporter des faits qui renouvellent l'idée qu'on se fait de l'indo-européen ; il ne vient plus à la grammaire comparée des langues indo-européennes de matériaux vraiment neufs¹⁷⁰.

Des trouvailles inattendues, des faits nouveaux finiront pourtant par apparaître peu après : les langues anatoliennes, d'abord, avec le hittite notamment, puis les langues tokhariennes. À partir de la cinquième

165. A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », p. 176.

166. J. Vendryes, « Antoine Meillet », p. 35 ; nous soulignons.

167. On relira Sauvageot racontant le jour où Meillet lui annonça qu'il serait finno-ougrien. A. Sauvageot, *Souvenirs de ma vie hongroise*, p. 10.

168. J. Vendryes, « Antoine Meillet », p. 35.

169. Voir A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 405 *sq.* : Saussure « a tiré toutes les conclusions des découvertes des dernières années et posé d'une manière définitive la théorie du vocalisme indo-européen ».

170. *Ibid.*, p. 411.

réédition en 1922 de l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (dont l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée» est un appendice, on le rappelle), Meillet intègre ces découvertes et met en même temps à jour son survol historique. Mais il faut s'étonner de l'«hésitation»¹⁷¹ avec laquelle il rend compte de ces nouveaux faits à disposition. Ainsi, dans l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée» revu de 1934 :

La découverte imprévue de textes d'Asie centrale qui ont révélé un nouveau groupe indo-européen, celui du «tokharien» (dont aucune forme n'est plus vivante, du reste), n'ajoute pas autre chose que des détails ou des confirmations – précieux les uns et les autres – aux théories déjà établies. Même une trouvaille d'espèce inattendue, et qui fournit des données sensiblement plus anciennes que celles offertes par les anciens textes védiques, iraniens ou grecs, n'a pas renouvelé l'idée que l'on se fait de l'indo-européen ; le hittite déchiffré par M. Hrozný n'oblige à rien changer d'essentiel aux doctrines exposées ici ; il éclaire nombre de faits, mais il ne transforme pas la théorie générale ; d'ailleurs la comparaison avec le reste de l'indo-européen n'en est pas encore achevée¹⁷².

Ces «minoration[s]»¹⁷³, surtout celle relative au hittite, interrogent :

[La] découverte [du hittite] ne «transforme pas la théorie générale», mais elle permet de penser à nouveau frais à la fois son ontologie et son statut de savoir empirique. [...] Le cas du hittite est en effet le seul où la méthode comparée, telle qu'elle avait été mise en œuvre par Saussure dans son *Mémoire*, avait permis de prédire l'existence d'une langue non attestée. Question décisive quant au statut des reconstructions car la découverte par Kuryłowicz des laryngales en hittite dans les mots où les prévoy[ait] la théorie saussurienne sur l'apophonie indoeuropéenne, vérifiait cette assumption ontologique¹⁷⁴.

C'est comme si Meillet avait pu craindre que «l'édifice solide»¹⁷⁵ qui s'était constitué fût perturbé par ces découvertes «imprévue[s]» et

171. D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 98.

172. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée [1934]», p. 479 *sq.*

173. D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 98.

174. *Ibid.*

175. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 159.

« inattendue[s] »¹⁷⁶. Comme s'il craignait de voir tanguer et se dérober le système fait d'ordre, de rigueur et d'enchaînements qu'il avait mis en avant (on l'a vu) dans ses textes à visée rétrospective. Car, il l'a dit, « [i]l n'y a pas de vérité scientifique hors d'un système complet où tous les faits sont mis à leur place juste »¹⁷⁷. Et en même temps, on le voit regretter « que le hittite ne rend[e] pas tous les services qu'on souhaiterait »¹⁷⁸.

Une histoire à poursuivre

Mais, « si les limites de l'indo-européen sont fixées en l'état actuel des documents connus »¹⁷⁹, le système, stable, n'apparaît pas figé pour autant. Comme Meillet le relevait en 1923, « le nombre et l'importance des questions à étudier [par la linguistique] sont infinis »¹⁸⁰. Et à la fin de l'« Aperçu du développement de la grammaire comparée », il présente certaines des tendances qui émanent en linguistique en ce début de XX^e siècle : « [o]n démêle peu à peu les actions et réactions multiples et complexes qui sont dues aux événements historiques » (comme « l'extension du christianisme et de la civilisation gréco-latine »¹⁸¹), mais aussi aux « conditions d'existence et de développement des sociétés »¹⁸² ; la méthode comparée s'ouvre vers d'autres familles de langues et, partant, cela permet d'« étudier les conditions générales de l'évolution du langage »¹⁸³ ; la « physiologie des mouvements articulatoires » se fait plus précise, la « phonétique expérimentale » se perfectionne ; « la psychologie perd son caractère abstrait » et donne « la possibilité de ne plus recourir à des faits d'association psychique sans principe défini »¹⁸⁴. Dans l'« Aperçu du développement de la grammaire comparée » de 1934,

176. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée [1934] », p. 479.

177. A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », p. 182.

178. A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* [1934], p. 56.

179. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 411.

180. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 157.

181. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 412.

182. *Ibid.*, p. 413.

183. *Ibid.*, p. 412 sq.

184. *Ibid.*, p. 413.

Meillet ajoutera la géographie linguistique qui montre qu'« [i] faut déterminer les conditions dans lesquelles s'est transmis chaque mot, chaque forme »¹⁸⁵. Bref, la linguistique cherche désormais à savoir – c'est la dernière phrase – « dans quelles conditions, suivant quelles lois constantes et universellement valables les faits observés coexistent et se succèdent »¹⁸⁶.

L'existence de ces « voies nouvelles »¹⁸⁷ en linguistique donnera lieu à un nouvel aperçu, en 1937, premier chapitre d'un article posthume intitulé « Structure générale des faits linguistiques », probablement « la dernière des œuvres d'Antoine Meillet »¹⁸⁸. La « grammaire comparée » n'y est qu'un petit paragraphe, le premier. Suivront sept autres – « La phonétique expérimentale », « La géographie linguistique », « La linguistique générale : F. de Saussure », « Influence des idées de F. de Saussure » (avec des références à Bally, Séchehaye, Baudouin de Courtenay et Troubetzkoy), « La langue comme objet d'étude », « En Allemagne : l'influence de la philosophie », « Quelques isolés », comme Jespersen –, décrits comme « des disciplines particulières » issues des « tendances » de la grammaire comparée et ayant donné à cette dernière « plus de rigueur et plus de réalité »¹⁸⁹. On retrouve ce développement par successivité. En conclusion à cet autre aperçu, écrit probablement peu de temps avant sa mort, Meillet quittera ses habits d'historien pour imaginer un futur possible à la science dont les « intérêts [lui furent longtemps] confiés »¹⁹⁰ :

Si divergentes que soient les tendances résumées ici, elles montrent néanmoins que, de plus en plus, la linguistique théorique cherche à définir sa méthode et son domaine, et que les philosophes comme les linguistes s'accordent à reconnaître la position centrale du problème linguistique et le caractère irréductible du fait linguistique. C'est probablement par l'effort convergent des deux disciplines que pourra un jour s'organiser une doctrine valable qui restituera la langue dans sa nature spécifique, définira son rôle dans la vie mentale et la vie sociale¹⁹¹.

185. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée [1934] », p. 482.

186. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 414.

187. A. Meillet, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », p. 157.

188. L. Febvre, « Avant-propos », p. 1'30–4.

189. A. Meillet, « Structure générale des faits linguistiques », p. 1'32–1.

190. A. Meillet, « L'état actuel des études de linguistique générale », p. 1.

191. A. Meillet, « Structure générale des faits linguistiques », p. 1'32–3.

Conclusion

Pour terminer, nous donnons cet extrait tiré de la nécrologie consacrée par Meillet à Louis Havet :

Chacun [des] maîtres [fondateurs de l'École des hautes études] a eu son originalité propre, mais tous avaient en commun un respect religieux de la méthode scientifique; ils n'estimaient possible de rien sacrifier de la rigueur de cette méthode; ils étaient convaincus qu'en l'appliquant exactement on est assuré de parvenir à la vérité¹⁹².

On y retrouve certains des points que nous avons voulu relever de notre lecture des textes d'historien de la linguistique de Meillet. Il y a d'abord l'existence d'une méthode, « de *la* méthode »¹⁹³, pour reprendre un passage déjà cité ici. Il y a la rigueur, gage, on l'a vu, de scientificité. Il y a le travail commun et collectif. Mais il y a aussi deux points nouveaux, à partir desquels nous concluons : le « respect religieux » et la « vérité ».

L'idée qui semble poindre à la fin de ce survol, c'est qu'il y aurait pour Meillet comme une vérité préexistante, immanente que la science a charge de révéler (dans un texte il est d'ailleurs question de « la découverte de la grammaire comparée »¹⁹⁴). Pour ce faire, on a besoin de toutes les forces d'un travail collectif et de gens qui travaillent tous dans le même sens, selon les mêmes principes et la même méthode. D'une certaine dévotion aussi de la part de serviteurs dévots et désintéressés. Joseph Vendryes l'avait noté dans sa nécrologie, Meillet « avait la conviction » « qu'il ne peut y avoir de progrès scientifique sans une loyale et féconde collaboration »¹⁹⁵, nous soulignons « loyale ». Mais nous ne sommes pas dans un monde idéal : il y a les méandres de l'histoire, les hasards des vies, Saussure emporté qui « n'avait pas rempli toute sa destinée »¹⁹⁶, des collègues, comme Marr, qui s'égarèrent. L'exhaustivité qui permettrait de tout savoir, de tout connaître est inaccessible et des regrets surgissent face à « l'impossibilité où l'on est de rien expliquer sans poser

192. A. Meillet, « Louis Havet », p. 200.

193. A. Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », p. 395 ; nous soulignons.

194. A. Meillet, « Aryens et Indo-Européens », p. 599.

195. J. Vendryes, « Antoine Meillet », p. 9.

196. A. Meillet, « Ferdinand de Saussure », p. 183.

une doctrine qui embrasse tous les faits»¹⁹⁷. Apparaît ici ce qui semble être une opposition avec l'épistémologue qu'était Saussure pour qui «c'est le point de vue qui crée l'objet»¹⁹⁸. Alors même que dans un de ses comptes rendus du *Cours de linguistique générale* saussurien Meillet avait admis que «la langue est une réalité [...] que celui qui l'étudie doit poser lui-même, constituer par un acte de sa volonté»¹⁹⁹, il se révèle ici comme posant que les faits préexistent à l'investigation. Il y a les déclarations et il y a la pratique.

Demandons-nous enfin, considérant «que l'histoire du développement de la pensée de Meillet se confond avec l'histoire de la linguistique»²⁰⁰, si sa conception de l'histoire de sa discipline qui ressort de ses textes n'est pas due au fait qu'il avait été et était encore alors une partie prenante essentielle de cette histoire.

Sébastien MORET
Université de Lausanne

197. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 412. Pour une autre manifestation de cette envie (ce rêve?) d'embrasser «tous les faits», on pourra lire dans ce même numéro la retranscription des deux enregistrements de Meillet effectués dans le cadre des *Archives de la parole* (voir S. Moret, R. Meyer, «La voix de Meillet»).

198. F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 23.

199. A. Meillet, «[Compte rendu de:] F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* [...], 1916», p. 50 *sq.*

200. J. Vendryes, «Antoine Meillet», p. 13.

BIBLIOGRAPHIE

- AUROUX, Sylvain, « Introduction », in *Histoire des idées linguistiques. Tome 1 : La naissance des métalangages en Orient et en Occident*, dir. par Sylvain Auroux, Liège/Bruxelles, Mardaga, 1989, p. 13-37.
- (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, 3 tomes, Liège/Bruxelles, Mardaga, 1989-2000.
- BAGGIONI, Daniel, « Le débat Schuchardt/Meillet sur la parenté des langues (1906-1928) », in *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, dir. par Sylvain Auroux, *Histoire Epistémologie Langage*, 10/2 (1988), p. 85-97.
- BENFEY, Theodor, *Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland seit dem Anfang des 19. Jahrhunderts mit einem Rückblick auf die früheren Zeit*, München, J. G. Cotta, 1869.
- BOYER, Paul, « Antoine Meillet. L'homme et le savant », *Revue des études slaves*, 16/3-4 (1936), p. 191-198.
- BURSIAN, Conrad, *Geschichte der klassischen Philologie in Deutschland von den Anfängen bis zur Gegenwart*, München/Leipzig, R. Oldenburg, 1883.
- CHERVEL, André, *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris, Éditions Kimé, 1993.
- CHEVALIER, Jean-Claude, *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Genève, Droz, 1968.
- COMTET, Roger, « L'histoire de la science du langage et la didactique des langues », in *Approches épistémologiques pour l'histoire des sciences du langage*, éd. par Ekaterina Velmezova, Sébastien Moret, *Cahiers du CLSL*, 65 (2021), p. 105-131.
- DELBRÜCK, Berthold, *Einleitung in das Studium der indogermanischen Sprachen. Ein Beitrag zur Geschichte und Methodik der vergleichenden Sprachforschung*, Leipzig, Breitkopf & Härtel, 1880.

- FEBVRE, Lucien, « Avant-propos », in *Encyclopédie française. Tome 1 : L'outillage mental*, Paris, Société de gestion de l'Encyclopédie française, 1937, p. 1'30-3-1'30-4.
- HARRIS, James, *Hermès ou recherches philosophiques sur la grammaire universelle. Traduction et remarques par François Thurot (1796)*, édition, introduction et notes par André Joly, Genève/Paris, Librairie Droz, 1972.
- JESPERSEN, Otto, *Nature, évolution et développement du langage*, Paris, Payot, 1976 [1922].
- LEROY, Maurice, *Les grands courants de la linguistique*, Bruxelles/Paris, Presses universitaires de Bruxelles/Presses universitaires de France, 1963.
- LOICQ, Jean, « Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006) », *Studia indo-europæa*, 3 (2006), p. 5-169.
- MEILLET, Antoine, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », in *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette, 1903, p. 383-414.
- , « L'état actuel des études de linguistique générale » [1906], in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, H. Champion, 1958, p. 1-18.
- , « Aryens et Indo-Européens », *La revue de Paris*, novembre-décembre 1907, p. 599-614.
- , « Ferdinand de Saussure » [1913-1914], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 174-183.
- , « Robert Gauthiot » [1916], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 194-199.
- , « [Compte rendu de:] F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* [...], 1916 », *Revue critique d'histoire et de littérature*, 27 janvier 1917, p. 49-51.
- , « Vilhelm Thomsen » [1922], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 184-193.
- , « Ce que la linguistique doit aux savants allemands » [1923], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 152-159.
- , « Renan linguiste » [1923], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 169-173.

- , « Louis Havet » [1925], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 200-205.
- , « Maurice Cahen » [1926-1927], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 206-211.
- , « Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France » [1930], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 212-227.
- , « Sur l'état actuel de la grammaire comparée » [1932], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 160-168.
- , *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, septième édition refondue, Paris, Hachette, 1934.
- , « Aperçu du développement de la grammaire comparée [1934] », in *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, septième édition refondue, Paris, Hachette, 1934, p. 453-483.
- , « Structure générale des faits linguistiques. Aperçu historique », in *Encyclopédie française. Tome 1: L'outillage mental*, Paris, Société de gestion de l'Encyclopédie française, 1937, p. 1'32-1'32-16.
- MORET, Sébastien, « Meillet et Marr », in *Histoires des linguistiques, histoires des idées: Mélanges offerts à Patrick Sériot / Istorija lingvistiki, istorija idej: Festschrift v čest' Patrika Serio*, dir. par Sébastien Moret, Anastassia de La Fortelle, Moskva, OGI, 2019, p. 361-399.
- MOUNIN, Georges, *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*, Paris, Quadrige/Presses universitaires de France, 1996 [1967].
- PEDERSEN, Holger, *A Glance at the History of Linguistics with Particular Regard to the Historical Study of Phonology*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamin, 1983 [1916].
- , *The Discovery of Language. Linguistic Science in the Nineteenth Century*, Bloomington/London, Indiana University Press, 1967 [1924].
- PAUL, Hermann, « Geschichte der germanischen Philologie », in *Grundriss der germanischen Philologie*, hrsg. von H. Paul, Strassburg, Karl J. Trübner, 1896, p. 19-158.
- RAUMER, Rudolf von, *Geschichte der germanischen Philologie*, München/Leipzig, R. Oldenburg, 1870.
- ROUSSEAU, Jean, « Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet », in *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, dir.

- par Sylvain Auroux, *Histoire Epistémologie Langage*, 10/2 (1988), p. 319-335.
- SANDOZ, Claude, «Aperçu d'une histoire de la linguistique neuchâteloise (1873-1997)», in *Travaux de linguistique. Claude Sandoz, Cahiers de l'ILSL*, 19 (2005), p. 221-229.
- SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 2001 [1916].
- SAUVAGEOT, Aurélien, *Souvenirs de ma vie hongroise*, Budapest, Corvina, 1988.
- SAVATOVSKY, Dan, «Meillet historiographe du comparatisme», *Histoire Épistémologie Langage*, 28/1 (2006), p. 89-104.
- SÉRIOT, Patrick, *Structure et totalité. Les origines intellectuelles du structuralisme en Europe centrale et orientale*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- THOMSEN, Vilhelm, *Sprogvidenskabens historie: En kortfattet fremstilling*, Kobenhavn, G. E. C. Gad, 1902 [traduction russe: V. Tomsen, *Istoriija jazykoznanija do konca XIX veka: kratkij obzor osnovnyx momentov*, Moskva, URSS, 2021 (1938 pour la 1^{re} traduction russe)].
- TOMAN, Jindřich, «Not from 1903, not from Meillet. A final (?) remark on "où tout se tient"», *Historiographia linguistica*, 14/3 (1987), p. 403-406.
- VENDRYES, Joseph, «Antoine Meillet», *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 38 (1937), p. 1-42.
- WHITNEY, William D., *The Life and Growth of Language. An Outline of Linguistic Science*, New York, Appleton, 1875.

